

SARREBOURG, le 28/11/ 2016



Madame, Monsieur le Maire,

Alors que les tarifs de l'énergie sont une préoccupation majeure des habitants de votre commune, permettez-nous de faire part de notre campagne tendant à faire bénéficier vos administrés d'une baisse de leur facture de fioul et de vous demander, si cela était possible, de bien vouloir en parler sur vos supports de communication municipaux.

En effet, alors que le prix du fioul domestique est reparti à la hausse depuis le début de l'année (+ 24 % entre janvier et octobre 2016), l'UFC-Que Choisir de Moselle-Sud entend faire gagner en pouvoir d'achat les chauffés au fioul à travers cette campagne qui organise le rassemblement des consommateurs. En effet, en mutualisant les coûts de distribution, cette campagne permet d'alléger la facture comme l'a souligné l'expérience du printemps dernier. Avec un achat moyen de 1500 litres, les souscripteurs ont ainsi économisé en moyenne 60 euros, soit une réduction de 7% de la facture.

Ces économies sont d'autant plus précieuses qu'un ménage chauffé au fioul sur 3 est en situation de vulnérabilité énergétique. Or, les tarifs sociaux sont limités au gaz et à l'électricité, et le «chèque énergie» pour le fioul, institué par la Loi de transition énergétique, ne sera pleinement applicable qu'en... 2018 ! De même, changer d'énergie pour ces ménages est particulièrement difficile (changer de mode de chauffage est coûteux, etc.).

L'inscription à l'opération est gratuite et sans engagement et se fait via le site www.choisirsonfioul.fr ou par téléphone au 09.75.18.02.38 (Du lundi au vendredi : 8h à 18h). Elle permet de recevoir une offre personnalisée sur la base de l'offre lauréate qui résultera des appels d'offres lancés aux différents distributeurs locaux participants (petite et moyenne entreprise, grande distribution, groupes pétroliers).

Pour tenir compte du fait que les consommateurs Mosellans ne remplissent pas leur cuve en même temps, cette campagne s'articule en 4 périodes d'achats groupés :

- jusqu'au 2 décembre midi pour la première période, l'offre lauréate étant dévoilée le 2 décembre au soir
- du 27 février au 10 mars 2017 midi, l'offre lauréate étant dévoilée le 10 mars au soir
- du 5 au 16 juin 2017 midi, l'offre lauréate étant dévoilée le 16 juin au soir
- et enfin, du 11 au 22 septembre midi, l'offre lauréate de cette dernière période étant dévoilée le 22 septembre au soir.

Le principe est toujours le même : 15 jours pour l'inscription. Les inscrits reçoivent leur offre personnalisée le vendredi soir de l'enchère inversée organisée entre les distributeurs participants et ont jusqu'au lundi midi suivant pour décider d'y souscrire ou non. En cas de souscription, la livraison du fioul doit intervenir dans un délai maximum de 15 jours. Indépendance oblige, pour couvrir les frais d'organisation de la campagne, une participation aux frais de 5 euros sera demandée aux seuls consommateurs souscripteurs à l'offre personnalisée.

Souhaitant que cette campagne suscite votre intérêt et vous remerciant de bien vouloir la relayer sur vos supports de communication (site Internet, gazette municipale ou autres), nous vous prions de croire à l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean-Michel CLERGET Président de l'UFC-Que Choisir de Moselle-Sud

Bâtiment Schweitzer 1 Ave Clémenceau 57400 SARREBOURG

contact mail : contact@mosellesud.ufcquechoisir.fr